

# la du **feuille BOIS**

Journal municipal  
d'informations  
de La Ville du Bois

NUMÉRO

# 190

Avril 2024

• TROC DE PLANTES •

**Jardiniers : 1, 2, 3... troquez !**

⊕ d'actualités sur [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr)

La Ville du  
**BOIS**

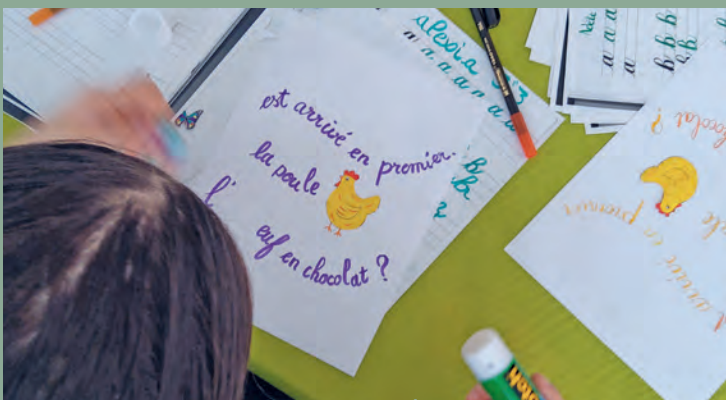


**SAMEDI 9 MARS**

## NETTOYAGE DES BOIS ET (ROSS FAMILIAL

La Ville remercie les 60 participants mobilisés pour ramasser les trop nombreux déchets aux abords de nos bois (canettes, bouteilles et autres emballages...). Tous étaient très motivés pour rendre sa beauté à la nature. Certains jeunes se sont même émus à la découverte d'un gros tas de mégots de cigarettes, bien conscients qu'il faut jusqu'à 10 années à un filtre pour se décomposer tout en libérant dans le sol des centaines de milliers de microparticules de plastique contenues dans l'acétate de cellulose !

La matinée s'est clôturée par un cross familial dans le Bois de Monsieur afin de profiter des bois tout propres !



**6 ET 9 MARS**

## ATELIERS CALLIGRAPHIE

Dans le cadre du Mois de la Calligraphie, la Bibliothèque a accueilli deux groupes de jeunes amateurs d'écriture pour décorer des sacs permettant de récolter ses œufs pour Pâques. Une exposition et des ateliers Bullet Journal complétaient ce mois dédié à la calligraphie.



**FÉVRIER**

## QUAND L'ART S'INVITE AUX PARENTÈLES

Les résidents du Centre Alzheimer Les Parentèles n'ayant pu se rendre au Salon des Artistes organisé en février à l'Escale, l'art urbisylvain est venu à eux ! Gyuri Karnay a ainsi apporté plusieurs de ses toiles qui ont été exposées à l'attention des résidents. Un beau moment de partage.

## MADAME, MONSIEUR,



Permettez-moi de vous faire part de quelques réflexions sur nos écoles.

Commencée à La Ville du Bois il y a environ 14 ans, la requalification de la RN20 a entraîné, du fait de la construction d'immeubles aux nouvelles limites, une augmentation de notre population. Cette croissance doit régresser dans les années futures car le linéaire concerné sur cet axe se réduit considérablement au fil des constructions.

A terme, compte tenu de l'impossibilité administrative de construire sur les zones boisées ou agricoles et la raréfaction des terrains à bâtir, il nous sera nécessaire de construire « la ville sur la ville » ce qui rendra les opérations immobilières, telles que nous les connaissons, plus difficiles et aussi plus rares.

La municipalité doit tenir compte de cette évolution et doit prévoir les équipements publics nécessaires à cette situation. Parmi eux, il y a les écoles, dont chacun sait que les effectifs sont glissants d'une classe à une autre, soumis au rythme des nouvelles constructions, pour en finalité n'absorber que le renouvellement urbain.

Nous sommes dans cette situation. L'étalement des nouveaux ouvrages en bordure de la RN20, pour des raisons diverses (COVID, crise immobilière, augmentation des coûts de construction, évolution des normes...), nous donne de la marge en terme de capacité d'accueil scolaire, remettant en cause la néces-

sité d'avoir 5 écoles, dont 2 actuellement vieillissantes. L'école des Renondaines, âgée d'une quarantaine d'années, est l'une d'entre elles. Les causes multiples, dont la structure, l'architecture, l'isolation thermique ainsi que sa situation dans un quartier soumis au renouvellement urbain diffus, affectent sa pérennité ainsi que sa légitimité à moyen terme.

L'école Marie Curie, un préfabriqué un peu plus âgé, pose aussi de réels problèmes de par sa structure et sa composition. Le petit Gymnase qui lui est mitoyen, ainsi que le RASED, ne relèvent pas l'ensemble qualitativement. Ne serait-il pas plus judicieux d'intégrer ces éléments dans un projet d'ensemble, permettant si besoin au fil des années de modifier la destination des espaces créés ? Une école certes, mais avec combien de classes, un gymnase certainement aussi... Cet ensemble, associé aux écoles Ambroise Paré, Cailleboudes (en cours de construction) et Bartelottes permettrait d'assurer selon nos prévisions, le traitement de ce flux scolaire.

Cette réflexion fera l'objet dans les mois à venir d'analyses complémentaires et de discussions avec les équipes éducatives et les parents d'élèves. Nous avons le droit de changer d'avis compte tenu de l'évolution des données démographiques car nous devons éviter de nous tromper.

Cordialement.

**VOTRE MAIRE,**  
Jean-Pierre Meur

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations - Tirage : 3600 exemplaires

**Éditeur :** Mairie de La Ville du Bois - Place du Général de Gaulle - 91620 / Tél. : 01 64 49 59 49 - [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr)

**Directeur de publication :** Jean-Pierre Meur / **Co-directrice :** Christine Mermet / **Conseiller municipal délégué à la communication :**

Dimitri Lavrentieff / **Rédactrice en chef :** Julie Blanvillain, Service Communication avec la collaboration des élus, des associations et des services municipaux Tél. : 01 64 49 55 38 / [communication@lavilledubois.fr](mailto:communication@lavilledubois.fr) / **Photos :** Julie Blanvillain et autres contributeurs / **Conception :**

Emendo / **Impression :** Imprimerie Payard - Juvisy-sur-Orge



La Ville du Bois  
jumelée avec  
Tirschenreuth

Distribution de «La Feuille du Bois»

Un problème de distribution ?

Contactez le service Communication : 01 64 49 55 38

ou [communication@lavilledubois.fr](mailto:communication@lavilledubois.fr)



# Un point sur la voirie

À la fin de l'hiver, de nombreux trous se forment sur la chaussée. Ils sont dus au froid, à la pluie et au sel utilisé lors des épisodes neigeux. Attentive aux remarques de ses administrés mais soumise à différentes contraintes, la Ville fait son possible pour les réparer au plus vite. Toutefois, à la réception de plusieurs doléances, il apparaît nécessaire d'expliquer les enjeux et rappeler les problématiques liées à l'entretien de la voirie communale.

## Contexte

La compétence Voirie a été transférée à l'Agglomération Paris-Saclay en 2018 par choix communal et la compétence Assainissement en 2020 de par la loi.

La voirie, devenue communautaire, comprend :

- L'espace réservé aux différentes circulations (voitures, piétons, vélos)
- Les caniveaux, les avaloirs, les accotements, les fossés et les noues permettant l'écoulement des eaux pluviales
- Les espaces verts attenants à la voirie (hors fleurissement)
- Les aires de stationnement attenants à la voirie
- La signalisation horizontale et verticale, ainsi que la signalisation lumineuse tricolore
- Le mobilier urbain (potelets, corbeilles de rues, barrières...)
- L'éclairage public dont la consommation électrique

## En pratique

L'exercice de cette compétence au plan local est réalisée au moyen des centres de proximité intercommunaux (CPI) remplaçant les centres techniques municipaux (CTM), dont l'activité est concentrée sur la gestion, l'entretien et la maintenance de l'espace public.

En ce qui concerne la commune, les agents qui y travaillent sont rattachés au CPI local. Son budget de fonctionnement (hors rémunération des agents) et de l'ordre de 270 000 € et environ 880 000 € (incluant la rémunération des agents).

Le budget d'investissement utilisable dans le cas de refontes complètes de la voirie est de 350 000 €/an.

L'Agglomération accorde à la Ville une réduction de 20% sur le coût TTC et rembourse du montant de la TVA (16,40%) sur le montant TTC.

Sur le budget de fonctionnement de 270 000 €, 200 000 € sont consacrés à l'entretien de l'espace public.

**La Ville souhaiterait faire plus et mieux, toutefois aucune subvention n'est versée pour l'entretien de la voirie et il n'est pas possible d'emprunter pour financer des dépenses de fonctionnement.**

## Pour une meilleure compréhension de la situation

- 8000 € pour 3 tonnes d'enrobé nécessaires au comblement des trous, notamment ceux rue du Grand Noyer causés par les travaux d'adduction d'eau. Ce type d'opération ne s'effectue pas en hiver, et de surcroît sur une chaussée qui doit être refaite avant l'été.
- 780 000 € pour la réfection rue du Grand Noyer entre la route des Joncs Marins et l'intersection voie du 8 mai/voie des Postes (120 mètres linéaires)
- 559 000 € pour la réfection rue du Grand Noyer entre la route des Joncs Marins et le chemin des

- Berges (230 mètres linéaires)
- 635 000 € pour la création de la 3e voie de circulation rue des Cailleboudes entre la voie des Postes et la RN20, ainsi que le parking (90 mètres linéaires)
- 25 000 € pour la réfection de la rue des Renondaines
- 7 000 € pour le marquage ruelle des Néfliers (prochainement)
- 190 000 € pour la réfection de la chaussée, des trottoirs et des bordures Chemin de la Grenouillère fin 2024-début 2025 (290 mètres linéaires)



## Travaux en cours

Des travaux d'assainissement, puis de réfection de la voirie et des trottoirs, ont actuellement lieu rue du Grand Noyer, entre la voie du 8 mai et la route des Joncs Marins. Des modifications temporaires de circulation sont à prévoir jusqu'au 15 juin environ.

Il convient de faire coïncider la réalisation de projets, notamment immobiliers, et la réfection de voirie. Par exemple, la chaussée de la voie des Postes, actuellement en mauvais état, sera entièrement refaite à la fin des travaux de construction des immeubles.

En résumé, nous sommes soumis à de multiples contraintes lors de travaux

sur le domaine public : budgétaires, de personnel, météorologiques et de délais imposés par l'Agglomération. Les rénovations de voirie sont coûteuses et la mobilisation des agents lors d'opérations de rebouchage est significative. Un équilibre difficile à trouver, qui requiert la patience et la compréhension de tous.

## • C'EST DANS L'ACTUALITÉ •

### CHIENS

## Rendons fiers nos animaux à 4 pattes

Saviez-vous que les **abolements de chien** sont considérés par la loi comme une nuisance sonore ? Cela veut dire qu'ils peuvent générer un trouble anormal de voisinage, aussi bien la nuit qu'en journée.

La conciliation amiable du litige entre voisins est la première étape. Par le dialogue, on peut réussir à résoudre des situations. Si le chien aboie de manière répétitive, il convient de le faire rentrer en intérieur. Il existe également des colliers anti-aboiements.

Si la conciliation n'a pas abouti, la nuisance sonore peut être constatée par la police ou la gendarmerie.

En cas de tapage nocturne (à partir de 22h), il faut contacter la gendarmerie,

le propriétaire de l'animal risque alors une amende de 68 €.

A La Ville du Bois, les chiens circulant sur la voie publique ou dans les lieux publics, même accompagnés, **doivent être tenus en laisse** pour plusieurs raisons : la sécurité des humains, en particulier des enfants, mais également pour leur sécurité et celle des autres animaux. La laisse devra être suffisamment courte pour éviter tout risque d'accident.

Les personnes accompagnées d'un chien doivent **procéder au ramassage des déjections de leur animal** sur la voie publique, y compris dans les caniveaux, et dans les espaces verts publics. Plusieurs distributeurs de sacs à déjections canines sont à disposition des propriétaires : place de la mairie, place Beaulieu... En cas de non-respect de cette obligation, les maîtres et maîtresses risquent une amende jusqu'à 135 €.

### GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

## Déposez vos demandes en ligne !



Le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) est un espace dédié au dépôt de vos demandes d'autorisation d'urbanisme sous format numérique.

Facilitez vos démarches grâce au GNAU : une solution simple (il n'est plus nécessaire d'imprimer vos documents en plusieurs exemplaires), accessible depuis chez vous 24h/24 et sécurisée pour déposer vos dossiers (permis de construire, de démolir, d'aménager, déclaration préalable, certificats d'urbanisme...).

**Le portail GNAU sera prochainement accessible via [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr)**

### ÉLECTIONS EUROPÉENNES

## Pourquoi votre vote compte

L'élection des représentants français au Parlement européen aura lieu **le dimanche 9 juin 2024**. Il n'y a qu'un seul tour. **Pourquoi est-il important de voter ?** Quand vous votez, vous choisissez les députés européens qui vont représenter les 450 millions de personnes vivant dans l'Union européenne. Ces députés prennent des décisions qui influencent votre quotidien : emploi, soins de santé, environnement... + d'infos sur <https://elections.europa.eu/fr/>

**Vous allez être absent le jour du scrutin ?** Vous pouvez charger un électeur de voter à votre place, dans votre bureau de vote. Pour cela, vous devez faire une procuration. Attention, le jour du vote, l'électeur chargé de voter à votre place ne peut avoir qu'une seule procuration faite en France. Déposez votre demande de procuration en ligne sur <https://www.maprocuration.gouv.fr/> Renseignements, service Etat civil, 01 64 49 59 49

### NOUVELLE ACTIVITÉ



## Les souvenirs de l'âme

« Photographe free-lance, passionnée et autodidacte, je suis spécialisée dans la photographie d'événements, corporate et portrait. Fascinée par la création et la beauté de ce monde, j'aime capturer les émotions brutes et authentiques. A très vite pour graver de jolis souvenirs ! »

Contact, Sheryl Rouquette, <https://lessouvenirsdelame.fr/>  
07 66 87 84 15

## Le violentomètre : 23 questions pour repérer les comportements violents dans le couple

Le violentomètre est un outil permettant de « mesurer » si une relation amoureuse est basée sur le consentement et ne comporte pas de violences. Les 23 questions qu'il pose vous permettront de déterminer si votre relation est saine ou si au contraire elle est violente. Vous êtes victime ? Appelez le 3919, numéro gratuit accessible 24h/24 7j/7. Si vous êtes en danger immédiat, contactez le 17 ou le 18.



## TROC DE PLANTES

### Jardiniers : 1, 2, 3... Troquez !

Jardiner est un plaisir, mais c'est aussi un budget : au printemps notamment, l'achat des graines et des plants peut être très coûteux. Pour acquérir de nouvelles plantes, découvrir des variétés oubliées ou renouveler ses plantations sans se ruiner, participez au Troc de plantes !



Le principe ? Toutes les plantes enracinées peuvent être échangées : annuelles, vivaces, potagères, graines, arbustes. L'événement est ouvert à tous, même sans troquer. Le Troc de plantes est aussi une bonne occasion de partager vos idées, vos conseils et votre savoir-faire avec d'autres jardiniers passionnés, et d'encourager la biodiversité.

Comment s'organiser ? Préparez vos semis et boutures, puis faites l'inven-

taire de tout ce que vous pouvez apporter (graines, jeunes plants, plantes). Etiquetez vos godets en indiquant le nom de la plante et sa couleur de floraison. Mettez de côté caissettes et sachets qui pourront vous être utiles le jour J

**Samedi 27 avril, 9h-13h**

Pas d'inscription préalable. Parking de l'Escale, 16 chemin des Berges, ou intérieur de l'Escale en cas de pluie.



La tonte des pelouses génère des volumes importants de résidus de tonte (100 m<sup>2</sup> de gazon produisent entre 100 et 200 kg de tontes chaque année). Comment gérer autrement nos surfaces enherbées ? En tondant régulièrement certaines zones, mais moins souvent et plus haut : c'est la tonte différenciée.

Exemple : je tonds régulièrement la pelouse sur le devant de la maison, où les enfants jouent au ballon et où l'on mange en été, par contre je ne tonds qu'une fois sur deux et plus haut l'herbe du verger ou le fond du jardin.

**Ces zones non tondues ou moins tondues présentent des avantages :**

- pour la faune sauvage : mise à disposition de nourriture (pollen, nectar, graines) et d'abris,
- pour la flore locale : possibilité de réaliser son cycle complet (fleurir et grainer),
- pour le jardinier : réduit le temps passé à la tonte et les volumes de tontes produits.

A réaliser sur des surfaces, même petites ! Ces carrés de nature vous permettront d'observer la biodiversité qui se plaît dans ce type d'espace !

#### À tester

Des mélanges fleuris peuvent être implantés sur certaines surfaces. Leur entretien consiste alors en une fauche par an une fois les fleurs montées en graines (afin de permettre un réensemencement pour l'année suivante). Installés en parterres, bandes fleuries ou au pied des arbres, ils apportent abris et nourriture à la faune locale (oiseaux, papillons, insectes...).

Source : Valtom 63 et Fredon France

## PETITE ENFANCE

# Comment inscrire mon enfant à la crèche ?

**Vous souhaitez pré-inscrire votre enfant en accueil collectif ou renouveler votre demande d'accueil ? Téléchargez le dossier sur [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr), (rubrique Famille/Petite Enfance/A la recherche d'un mode de garde).**

**Pour la rentrée de septembre 2024, les dossiers complets sont à faire parvenir au Service Petite enfance jusqu'au jeudi 25 avril 2024.**

La commission d'attribution, qui se réunira début mai, étudie toutes les demandes de pré-inscription en accueil régulier des parents résidant sur La Ville du Bois, qu'elles correspondent à un accueil à temps complet (5 jours/semaine) ou à temps partiel (de 1 à 4 jours/semaine). Les dossiers sont étudiés de manière anonyme (ni nom, ni adresse). Pour garantir l'équité, un numéro est attribué dans l'ordre chronologique de leur réception.

### Comment sont attribuées les places en crèche ?

Les membres de la commission, 5 élus (4 majoritaires + 1 par liste opposante) seuls décisionnaires, accompagnés de techniciens, s'appuient sur les contraintes inhérentes au fonctionnement des structures qui relèvent :

- du nombre de places disponibles par tranche d'âge pour l'ensemble des structures, en moyenne 7 places par an pour les enfants nés dans l'année et de 0 à 3 places pour les sections moyens/grands.
- du type de contrat avec les familles existantes (jours/horaires) et des effectifs enfant/personnel afin de répondre aux normes d'encadrement (1 pour 5 bébés et 1 pour 8 enfants

marchant au multi-accueil et 1 professionnelle pour 3 enfants, 2 à partir du 4<sup>e</sup> enfant en micro-crèche).  
- du profil des familles déjà en contrat pour répondre aux critères relevant de la mixité sociale et de l'équilibre fille/garçon.

En fonction de ces premiers critères, une pré-sélection s'opère par type de place catégorisée. Exemples : deux places pour des enfants nés entre janvier et mars de l'année en cours, deux autres pour des enfants nés entre avril et mai... parmi ceux-là, 2 enfants dont l'accueil débutera à 7h30, 1 autre à 8h, 1 autre à 9h, idem pour le départ de l'enfant le soir... il y aura alors 1 place disponible pour une fille, 1 pour un garçon, 1 pour un enfant dont le sexe n'est pas connu... et ainsi de suite pour chaque critère.

Le croisement de l'ensemble des critères en fonction des catégories de places ouvertes fait apparaître les priorités d'attribution.

Les familles qui n'ont pu obtenir de place sont invitées dans un premier temps à signaler leur désir d'être inscrites en liste d'attente pour l'année en cours, en cas de désistement, puis à renouveler leur demande l'année suivante.



### LABAZ : l'appli bons plans de la Région pour les 15-25 ans

Lancée en 2023, LABAZ est l'application mobile de la Région Île-de-France destinée aux jeunes Franciliens de 15 à 25 ans. Entièrement gratuite, elle propose des aides, des bons plans, des jeux-concours...

Et 30 000 places pour assister aux Jeux olympiques 2024 ! D'autres avantages à retrouver sur l'appli : une aide à l'achat d'un vélo mécanique (non électrique) de 100 € dédiée aux 15-25 ans et une aide sport et culture de 100 € pour les 15-17 ans.



## • RDV... DE LA PETITE ENFANCE •

### Camion PMI « Les Petits Pas »

Permanences de puériculture sur le parking de l'Escale, 14 chemin des Berges, assurées par le camion de la Protection maternelle et infantile (PMI) tous les vendredis matin des semaines paires de 9h à 12h30 sur RDV au 06 80 72 81 94. Prochaines permanences « Accompagnement maternel, pesée et conseils » :

**- Vendredis 5 avril et 3 mai**

### Biblio-bébé

**Mercredis 3 avril et 15 mai, de 10h à 11h**

Matinées réservées aux 3 mois - 3 ans à la découverte des albums pour tout-petits. Sur inscription.  
Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles 01 64 49 59 41, [bibliotheque@lavilledubois.fr](mailto:bibliotheque@lavilledubois.fr)

### Accueil parents-enfants « 1, 2, 3 Soleil »

Espace de jeu, de paroles, de rencontres et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d'un parent. Accueil gratuit les vendredis de 8h45 à 11h. Espace « Les lutins du bois » en face de l'Escale. Renseignements au 01 69 63 32 72

**Vendredi 5 avril : atelier yoga relaxation animé par Angèle (arrivée demandée pour 9h)**

**Vendredi 26 avril : chasse aux œufs (rendez-vous à 10h)**

**Vendredi 3 mai : jeux libres**

## BIBLIOTHÈQUE

# A la découverte des nouveaux espaces

Une fermeture de plus de deux semaines a été nécessaire pour mener à bien le projet de réaménagement de la Bibliothèque par nos équipes municipales.

Les livres et les étagères ont été déménagés avec l'aide de l'association de prévention AAPISE INTER'VAL afin de procéder au nettoyage, décapage et lustrage du sol par nos agents du service Entretien. Une fois l'espace vide et propre, place au réaménagement ! Les bibliothécaires ont entièrement repensé les espaces et le sens de circulation.

L'ouverture à l'été 2023 du 1<sup>er</sup> étage avait déjà permis de déménager les ouvrages documentaires adultes et de créer un espace de travail, notamment pour les jeunes et les étudiants, ainsi qu'une salle d'exposition.

Ce volume libéré a permis de créer de grands espaces clairs et aérés au rez-de-chaussée sans pour autant supprimer de livres ! De plus, grâce à un rééquilibrage des rayonnages et une meilleure répartition dans l'espace, les zones sont mieux identifiées.

Du nouveau mobilier permet aux visiteurs de s'installer pour lire, feuilleter des ouvrages et profiter de ce nouvel espace lumineux !

Lundi : 15h - 18h - Mardi : 15h - 18h - Mercredi : 11h - 18h  
Vendredi : 15h - 18h - Samedi : 10h - 16h



## En Avril à la Bibliothèque

**Mardi 9 avril à 11h et 14h**  
**Chasse au trésor  
dans la Bibliothèque**  
Gratuit, sur inscription.  
A partir de 8 ans.

**Mercredi 10 avril à 10h**  
**Spectacle « Les Trésors du Monde »**

Par la compagnie « Dans les bacs à sable ».  
A l'abordage ! Partez à la recherche des Trésors du Monde avec Mimi, Momo et le Capitaine Maurice. Découvrez des danses, chants et paysages venus d'ailleurs : du Moyen-Orient jusqu'aux Antilles en passant par l'Afrique du sud, Hawaï et la Jamaïque. Une histoire d'amitié sur fond de musique du monde. Un spectacle pour chanter, danser, rire et découvrir !  
Gratuit sur inscription, à partir de 3 ans.



Renseignements, Bibliothèque, 01 64 49 59 41 - [bibliotheque@lavilledubois.fr](mailto:bibliotheque@lavilledubois.fr)  
Suivez la Bib sur  @bib.lavilledubois

## SOIRÉE-THÉÂTRE La porte à côté

Par la compagnie Les Dodus Dindons  
Elle est psy. Il travaille dans le marketing.  
Ils sont voisins de palier, ils se détestent cordialement et ils explorent les sites de rencontre à la recherche de l'amour. Et lorsqu'enfin ils trouvent chacun l'âme sœur, ils ne résistent pas au plaisir de se

l'annoncer. Histoire de s'engueuler encore une fois. La dernière ?

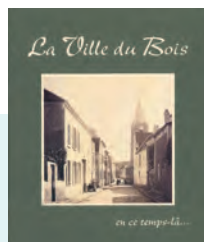
**Samedi 27 avril, 20h30**  
Escale, salle H.G. Adam  
Tarif : 7 € / tarif réduit – 15 ans 5 €  
Sans réservation.





## Vente de livres sur l'histoire de la commune

Transmettre, association historique et culturelle de La Ville du Bois, a vocation d'écrire des articles sur l'histoire de notre commune, la vie de ses habitants, leurs métiers et organiser des sorties culturelles. L'ancien Syndicat d'Initiative a publié deux livres qui sont toujours disponibles à la vente dont l'association Transmettre a hérité.



### La Ville du Bois en ce temps-là

De nombreuses photos de l'époque illustrent les différents quartiers et bâtiments de notre village.  
95 pages : 20 €



### La Ville du Bois, les métiers d'antan

Le petit monde des artisans, les commerçants, les associations, la vie du village, le tout illustré par de nombreuses photos.  
137 pages : 20 €

Si vous souhaitez acquérir l'un de ces livres, contactez l'association par téléphone ou par mail : philippot.j@wanadoo.fr, 06 12 22 29 89 paule.roussin@neuf.fr, 06 86 32 66 63

**Vous êtes intéressé par l'histoire et la culture locale ? Rejoignez l'association Transmettre !**



## Exposition Débarquement 1944 par les Roussettes

**Cette année nous fêtons le 80<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement. En juin 1944, les Alliés débarquaient sur les plages de Normandie pour délivrer la France de l'occupation Nazie depuis 1940.**

Il y a 10 ans, la Troupe des Roussettes présentait l'histoire de ce Débarquement avec une exposition sur 2 jours à l'Escale ainsi que des conférences dans les écoles de la ville. Cette exposition était orientée sur l'aspect militaire, la stratégie, la préparation et le but.

Cette année, nous allons présenter une autre facette de ce Débarquement, en mettant en lumière la logistique : comment un tel événement a pu être organisé sur le sol français ?

En effet, l'évolution stratégique et militaire est bien connue, mais qu'en était-il des ravitaillements, des troupes, des blessés, des soins, des soldats tués, etc. Pour le comprendre, nous vous proposons une grande exposition les **samedi 27 et dimanche 28 avril à l'Escale (salle HG Adam)**. Des conférences seront organisées dans la semaine pour les élèves des écoles. Entrée libre.



## Retour sur le tournoi Unicorn Dodgeball Open

Fin février, des équipes de Dodgeball venues d'Angleterre, d'Italie, de Suisse et de France se sont affrontées en terre essonnoise lors de la 3<sup>e</sup> édition de l'Unicorn Dodgeball Open. La francophonie a su rompre l'hégémonie anglaise avec les deuxièmes places du Lausanne Foxes Dodgeball Club et du Licorne Dodgeball Club — club organisateur — en catégories Open et Femme, respectivement.

Pas de doute, nos 6 Licornes finalistes ont bien progressé depuis le centre de loisirs de La Ville du Bois où elles ont fait leurs premiers tirs, catches et esquives, sous la houlette d'animateurs passionnés.

Le LDC félicite tous ses joueurs pour leur engagement et leur fair-play et remercie aussi tous ses soutiens, en particulier les mairies de Villebon-sur-Yvette et de La Ville du Bois.

Le mot de la fin est laissé au MK Cyclone Dodgeball Club : « It was fantastic! We can't wait for UDO4... » = C'était fantastique. Hâte d'être à l'UDO4.

Renseignements : [licornedodgeballclub@gmail.com](mailto:licornedodgeballclub@gmail.com)

Podium de la catégorie Femme avec 1<sup>er</sup> MK Second Wind ; 2<sup>e</sup> Licorne Dodgeball Club, 3<sup>e</sup> Astros



## • EXPRESSION LIBRE •

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Retrouvez l'ensemble des tribunes sur [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr)

### EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

#### Vert Autrement

Qu'il est difficile de circuler à la Ville du Bois ! Il y a quelques années, il y avait de la concertation, des réunions publiques, des réunions de quartiers. En 2024, place au formulaire ! Ou est la concertation ? Les élus ont-ils peur d'entendre le mécontentement des Urbisylvains. En tant qu'opposition, nous constatons comme vous, la dégradation inéluctable de notre commune. Un exemple flagrant de ces dernières semaines, l'état de la voirie. Son état déplorable nous oblige à slalomer entre les nids de poules, à éviter les affaissements de la chaussée, à éviter les arbres... La majorité a-t-elle encore envie d'agir ? Le service technique est-il suffisamment dimensionné pour la taille de notre ville ? Est-ce que le Maire, qui siège à la CPS, se bat réellement pour obtenir des investissements pour la réfection de la voirie ? La voiture a une place importante dans notre vie semi-rurale : pour récupérer les enfants, aller faire les courses, aller au travail ou autres mais n'oublions pas les mobilités douces. Nous pensons qu'il est temps de réfléchir collectivement, à un plan de réfection prioritaire des routes en incluant des pistes cyclables dans chaque nouveau projet prévu dans notre ville.

**GRÉGORY NOFERI**  
Conseiller municipal



### EXPRESSION DES CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

#### UCVB

Merci à nos collègues de l'opposition qui, dans leur précédente tribune, nous suggèrent de soutenir les agriculteurs. Leur première piste est le circuit court. D'après le site de la DGCCRF, « *La notion de circuits courts est utilisée pour valoriser un mode de vente limitant le nombre d'intermédiaires mais ne prévoit pas de notion de proximité physique (kilométrage).* » Nous, nous préférons privilégier les schémas courts se fournissant auprès de producteurs locaux. Effectivement, nous devons tous être solidaires de nos producteurs car ils sont un rouage essentiel de notre alimentation. Ce soutien commence quand on remplit notre panier. Il appartient à chacun de faire le bon choix entre les produits locaux, ceux de nos régions et les autres. Sachez que depuis 2012, la collectivité contribue aux revenus de 45 producteurs locaux, situés dans un rayon de 150 à 200 km. Accepter une revalorisation négociée des tarifs de Sodexo, c'est aussi contribuer à soutenir le revenu de ces producteurs. Ainsi, la Ville et les élus définissent des critères spécifiques sur la qualité des produits et leur provenance qui s'imposent aux titulaires du marché (ici Sodexo) et tout ceci en conformité à la loi ! Nul besoin de la contourner comme vous le suggérez.

**ARNALDO GIARMANA**  
Adjoint au maire chargé de l'Éducatif



Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : ☎ 01 64 49 59 40

#### Maire : Jean-Pierre Meur

#### Adjoints au maire :

**Jacky CARRE**, Travaux, Sécurité des bâtiments, Transports et Aménagement du territoire

**Anne BERCHON**, Environnement, Cadre de vie et Petite enfance

**Arnaldo GIARMANA**, Éducatif

**Martine PEUREUX**, Culture, Associations culturelles et sportives, Festivités et Jumelage

**Guy ERNOUL**, Finances

**Marie-Claude KARNAY**, Solidarité et logement

**Thomas BEAULIEU**, Jeunesse

**Maithée BODOQUE-MUNOZ**, Urbanisme

#### Conseillers municipaux :

**Maurice BOURDY**, Suivi technique et organisation des cérémonies commémoratives et associatives

**Robert ARNOULD-LAURENT**, Technologies de l'information et de la communication

**Nicole LEBON**, Éducatif

**Sylvère PERDREAU**, Environnement et Cadre de vie

**Catherine JOUAN**, Solidarité et Logement

**Dimitri LAVRENTIEFF**, Communication

**Patrick BOURILLON**, Sport associatif

**Sandrine BOUILLET**, Manifestations culturelles

**Marie-Claude MORTIER**

**Ibrahim OSSENI**

**Christelle DERCHAIN**

**Hélène CARPENTIER**

**Sylvie RIBAUT**

**Anthony POURRAIN**

**Tatiana STANKOVIC**

#### Groupe « Vert Autrement »

**Grégory NOFERI**

**Dolores LOPES**

**Joaquim VALENTE**

**Yannick GUIGNETTE**

**Benjamin DEFAYE**

# État civil

## Bienvenue

01 février 2024 : Jasmine VOGEL CHAN  
12 février 2024 : Fatima LEVALLOIS

## Condoléances

04 février 2024 : Maria GALLINI veuve SALVI  
20 février 2024 : Bich-Phuong THAI veuve TAILLER

## Recherche bénévoles



Le CCAS recherche des bénévoles pour assurer l'accompagnement et le transport des personnes âgées valides lors de leurs rendez-vous médicaux ou administratifs. Les personnes intéressées doivent pouvoir se rendre disponible à la demande du CCAS le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30. Les déplacements

s'effectuent avec un véhicule de service dans le périmètre du département de l'Essonne. Contact, 01 69 63 32 79

## • UTILE •

### La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30  
Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois  
Tél. : 01 64 49 59 49 - [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr)

### PERMANENCES

#### Aide aux victimes -

Renseignements : 01 60 78 84 20 ou sur [www.mediavipp91.fr](http://www.mediavipp91.fr)

**Assistante sociale** - Permanence sur rendez-vous au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 64 86 11 10.

#### Accueil, écoute et soutien des jeunes -

Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé.

AAPISE - Inter'Val, 29 chemin des berges, 01 64 49 00 76.

#### Accompagnement administratif et

**juridique** - Permanence gratuite tous les 15 jours, sur rendez-vous, au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : 01 69 63 32 79.

#### Permanence de médiation -

Information, écoute, orientation. Sur rendez-vous au 01 64 49 59 40. Mairie, place du Général de Gaulle.

**Permanence OPAH** (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) Des conseils techniques, un appui administratif et des aides financières pour rénover votre logement. Renseignements au 01 60 78 17 11.

**Avocat** - Consultation gratuite sur rendez-vous au Palais de Justice d'Evry les lundis et mercredis de 9h à 12h en appelant le 01 60 77 11 88

**Maison de justice et du droit** - Des professionnels du droit vous accueillent gratuitement pour vous conseiller en cas de litiges. 01 64 86 14 05 du lundi au vendredi 9h-12h/13h30-17h30. Rue des Bergères 91940 Les Ulis.

**CAF** - Evry (1-3 impasse Alexis Trinquet), du lundi au vendredi de 8h30 à 16h (le mercredi uniquement sur rendez-vous). Tél. : 0 810 25 91 10.

**CPAM** - Arpajon (15 rue Jules Lemoine) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h. Tél : 36 46

**Notaire** - Consultation sur rendez-vous, gratuite et anonyme, par la chambre des notaires de l'Essonne, Contact : 01 60 78 01 27 ou [www.chambre-essonne.notaires.fr](http://www.chambre-essonne.notaires.fr)

### URGENCE(S)

- **Urgences** : 112
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde** (nuit, dimanche ou jour férié) : contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- **Maison Médicale de Garde** : 01 64 46 91 91
- **Gendarmerie** : 01 69 63 25 00 ou 17 (de 18h à 8h)
- **Eau** : 0 977 40 11 42
- **Électricité** : 0 972 67 50 91
- **Gaz** : 0 800 47 33 33

### PERMANENCE PARLEMENTAIRE

#### Marie-Pierre RIXAIN

Députée de la 4<sup>e</sup> circonscription de l'Essonne  
[marie-pierre.rixain@assemblee-nationale.fr](mailto:marie-pierre.rixain@assemblee-nationale.fr)  
06 40 89 45 75

### DÉCHÈTERIE - RESSOURCERIE DU SIOM

Ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30, le samedi de 9h00 à 17h30 et le dimanche de 9h00 à 12h45 (dernier passage 10 minutes avant la fermeture). Avenue des Deux-Lacs, Villejust

**i** Contact : 01 64 53 30 00 - [www.siom.fr](http://www.siom.fr)  
Encombrants et DEEE : Enlèvement gratuit sur appel au 01 83 63 50 03

### LES TRANSPORTS EN COMMUN

- **Lignes de bus M151 et M154** : relie Arpajon à Paris (Porte d'Orléans). Le DM154 est plus direct (ne passe pas par le centre-ville de Longjumeau).
- **Ligne de bus M153** : relie Arpajon à Massy (RER B)
- **Ligne de bus DM152S** : en service pendant la période scolaire, relie le collège Pablo Picasso à Saulx-les-Chartreux à la Grange aux Cercles (arrêt RN20/La Ville du Bois) en passant par Ballainvilliers
- **Lignes de bus 17** : du lundi au samedi, toutes les 15 à 60 minutes ; de la gare d'Épinay-sur-Orge (RER C) au RER B du Guichet à Orsay, en passant par le centre commercial, les Joncs Marins et le collège Louise Weiss (Nozay)
- **Ligne N123** : circule 7j/7 de 23h40 à 04h20, avec un passage toutes les heures, entre Paris Châtelet et la Gare d'Arpajon, arrêt La Grange Aux Cercles à La Ville du Bois.

**i** Horaires et parcours : [lavilledubois.fr](http://lavilledubois.fr) > Côté pratique > Transports

• Samedi 4 mai, 9h-13h •

# BABY-PUCES

*Parking Escale, 14 chemin des Berges*

Dédié aux tout-petits de 0-5 ans, ce vide-greniers est l'occasion pour les acheteurs de chiner et d'acquérir des vêtements, des jouets, du mobilier enfants, du matériel de puériculture...

Vous avez des vêtements enfants ou femmes enceintes et/ou du matériel de puériculture en bon état dont vous ne vous servez plus ? Donnez-leur une nouvelle vie, en les vendant à l'occasion du Baby-puces. Les emplacements, destinés aux Urbisylvains, sont gratuits. Ils doivent toutefois être réservés au préalable jusqu'au 15 avril, en téléchargeant le formulaire disponible sur [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr) (actu en page d'accueil)

Mardi 9 avril, 11h et 14h

• **Chasse au trésor** •

*Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles*  
A partir de 8 ans. Gratuit, sur inscription.

Mercredi 10 avril, 10h

• **Spectacle "Les trésors du monde"** •

*Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles*  
A partir de 3 ans. Gratuit, sur inscription.

Samedi 13 avril, de 10h à 16h30

• **Stage VTT sur pistes** •

*BikePark de Saint-Éloi (accès situé le long du Chemin de Saint-Eloi)*  
Par l'association Pumptrack91.  
Tous niveaux. A partir de 10 ans.  
Tarif : 15 € par personne. Chaque participant doit apporter son propre matériel (vélo et équipement).  
Renseignements et inscriptions, [pumptrack91@gmail.com](mailto:pumptrack91@gmail.com) ou 06 12 08 84 86

Samedi 27 avril, 9h-13h

• **Troc de plantes** •

*Parking Escale, 16 chemin des Berges*  
Préparez vos semis et boutures, puis faites l'inventaire de tout ce que vous pouvez apporter (graines, jeunes plants, plantes). Toutes les plantes enracinées peuvent être troquées : annuelles, vivaces, potagères, graines, arbustes. Pas d'inscription préalable. L'évènement se déroulera à l'intérieur de l'Escale en cas de pluie.

Samedi 27 avril, 20h30

• **Soirée-théâtre « La porte à côté »** •

*Escale, salle H.G. Adam*  
Par la compagnie Les Dodus Dindons  
Elle est psy. Il travaille dans le marketing. Ils sont voisins de palier, ils se détestent cordialement et ils explorent les sites de rencontre à la recherche de l'amour. Et lorsqu'enfin ils trouvent chacun l'âme sœur, ils ne résistent pas au plaisir de se l'annoncer. Histoire de s'engueuler encore une fois. La dernière ?  
Tarif : 7 € / tarif réduit - 15 ans 5 €  
Sans réservation.

Dimanche 5 mai

• **Brocante en centre-ville** •

*Rue du Grand Noyer + Grande Rue + Avenue de Beaulieu*  
Réservations des emplacements auprès de Romuald FAUQUEUR 06 18 71 59 00  
Permanences en mairie : Mardi 30 avril de 14h à 17h30, vendredi 3 mai 14h-17h30 et samedi 4 mai de 9h à 12h

## Concours photo

La Ville lance un concours photo pour habiller les murs menant à la Maison Culturelle des Joncs Marins. Enfants, adolescents et adultes, amateurs ou professionnels, vous pouvez tous participer ! Concours ouvert jusqu'au 31 décembre 2024. Infos et inscriptions sur [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr)

## Expo Art et patrimoine

A l'occasion des Journées du Patrimoine, la Ville organise une exposition du patrimoine urbisylvain vu par les artistes de tout âge, amateurs ou professionnels. Infos et inscriptions avant le **7 septembre 2024** sur [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr) ou auprès du service Culturel.

.....

## MAI EN BREF

Mercredi 8 mai : commémoration du 8 mai 1945  
Du 21 mai au 2 juin : exposition de Jipé Bocquel et Jean-Claude Jouvin  
Mercredi 22 et jeudi 23 mai : portes-ouvertes Atelier pour le Yoga  
Vendredi 24 mai : Je lis, j'aime, j'en parle !  
Samedi 25 mai : soirée-théâtre  
Dimanche 26 mai : Tour Paris-Saclay

.....



### La sirène d'alarme retentira le jeudi 2 mai

Le **mercredi 1<sup>er</sup> mai**, jour férié, est également le premier mercredi du mois de mai. Dans ce contexte, il est décidé de reporter l'essai mensuel des sirènes d'alerte au **jeudi 2 mai**, aux horaires habituels.



Suivez l'actualité sur [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr) et sur [lavilledubois91](https://www.facebook.com/lavilledubois91)

